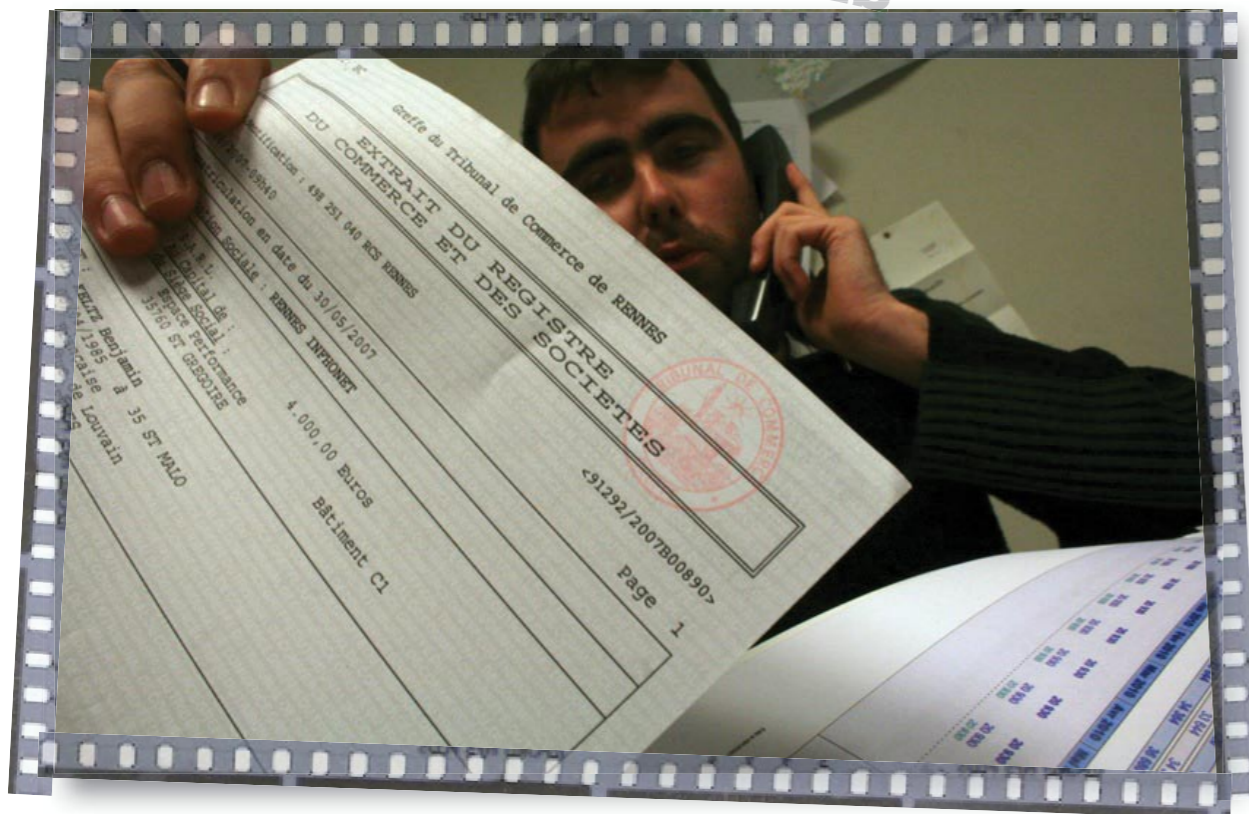


Devenir son propre patron quand on est jeune, c'est comme tout, ça se travaille. Différentes actions se lancent cette semaine pour sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise. Dans le coin, ils ne sont pas plus de 250 de moins de 30 ans à franchir le cap chaque année. Etat des lieux.

Sortez les cartons et montez votre boîte



« J'avais envie de faire les choses comme je les voyais. Et puis je bossais dix heures par jour pour un patron, autant en bosser douze mais pour moi ! », « Moi, j'avais vraiment la sensation d'avoir une bonne idée et qu'il fallait foncer tout de suite », « Etre mon propre patron, voilà ce qui me motivait »... Paroles de créateurs d'entreprises. Ils ont tous leurs motivations pour s'être lancés leur affaire.

Tous ne passeront pas à l'acte. La preuve : entre Rennes, Vitré et Saint-Malo, seulement 1 200 entrepreneurs font le pas chaque année, selon la CCI.

On est dans les clous de la moyenne nationale. Pas de surprise non plus sur l'âge moyen du créateur d'entreprise : environ 39 ans.

Où sont les jeunes ?

Monter sa boîte, être son propre patron, sur le papier, c'est alléchant... A vrai dire, les récentes études prouvent que cela trotte dans la tête d'un français sur cinq. Chez les moins de 24 ans, ce serait une idée tentante pour un jeune sur deux.

Etre créateur d'entreprise à moins de 30 ans, cela ne concerne pas plus de 240 jeunes. Il y a un vrai souci. Pourquoi ? Pour la CCI, c'est la faute à « un manque de communication, d'information ». Mario

Piromalli, de la CCI, va plus loin. « Souvent, il y a un problème d'argent, de conseils et puis, il faut avouer que le côté administratif n'est pas simple en France ».

Et bien souvent, il n'en faut pas plus pour en décourager bon nombre. Une porte de banque qui se ferme parce que le plan de financement et les études de marchés ne sont pas assez bien ficelés. Trop de documents à remplir avant d'arriver à immatriculer son entreprise...

« Lancer son entreprise, cela peut prendre entre 2 mois et 2 ans », lâchet-on du côté de l'Espace entreprendre de la CCI, chargé d'accueillir et guider les entrepreneurs. D'autant plus

que lorsque l'on est jeune, il y a bon nombre d'aides à dégouter. (Voir l'encadré, page suivante).

« Décider les jeunes à se lancer »

Dès jeudi, l'opération « Je crée ma boîte » se lance pour essayer de mettre aux jeunes le pied à l'étrier. Une centaine de chefs d'entreprises seront au 4 bis pour les guider. Une occasion de prendre des contacts, « de démystifier la création d'entreprise », échanger avec d'autres jeunes créateurs...

L'Espace entreprendre de la Chambre de Commerce et d'Industrie va s'offrir une permanence au 4 bis deux fois par semaine pour que les jeunes puissent avoir les réponses à leurs questions. « Ily a probablement une image négative des institutions. Il nous faut aller vers eux ».

Aider les quartiers à entreprendre

Une attention toute particulière est portée aux jeunes des quartiers du Blosne, Villejean ou Maurepas.

« Tous les jeunes de Rennes n'ont pas le même quotidien. Quand on habite le Blosne par exemple, c'est plus dur d'entreprendre. Pourtant, il y a de la compétence et de l'énergie dans ces quartiers là. On veut mettre tout le monde sur le même pied d'égalité », explique Gwenaëlle Hamon, de

Parole d'un créateur tout frais !

Olivier Blanchard, 33 ans, créateur de Bretagne Gourmet, début d'activité septembre 2007

« J'ai fait une école de commerce. Après, j'ai travaillé chez un grossiste sur Paris. J'ai été en charge du service export de produits de la mer. En gros, je faisais de l'achat et de la vente. C'est là que j'ai tout appris. Etre polyvalent, c'est ça l'idée. Ensuite, j'ai décidé de changer. Je suis parti vendre des gâteaux à Loudéac. Au fil des rencontres, différentes sociétés m'ont proposé de travailler avec elles. Si je créais ma société pour m'occuper de leur export, ils me suivraient. J'ai réussi à convaincre grâce à mon carnet d'adresses de 10 ans.

Pour monter l'entreprise, tout a été très vite. Deux mois pas plus. J'ai eu beaucoup de chance, j'ai réussi à voir tout le monde dans la foulée. Avocat, expert comptable, boutique de gestion, CCI, Urssaf, Assedic... J'ai pu bénéficier du soutien des Assedic. Ils m'ont versé l'attribution de l'aide à la création d'entreprise. Ca me permet de ne pas me rémunérer et de lancer sereinement l'entreprise.

Je me suis dit « même pas peur. » Si ce n'est pas maintenant, je ne le ferais pas. Après quelques mois d'activité, je suis satisfait. Je m'occupe de l'export de trois sociétés. Quatre, ça serait bien. Cinq, top. Si ca continue, dans un an, je réfléchirais à embaucher ».



+ 16 %
de créations d'entreprises
dans la région

6 %
des créateurs d'entreprise
ont moins de 25 ans

la MEIF, Maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation.

Gwenaëlle Hamon voit même une occasion de faire baisser le chômage dans ces zones de la ville : « **Ces quartiers sont à environ 20 % de taux de chômage alors que l'on tourne à 6,8 % sur le reste. C'est de notre responsabilité** ».

Pas besoin d'être diplômé

Un créateur sur trois a fait des études supérieures. C'est bien la preuve qu'il y a de la place pour tout le monde. Les créateurs de moins de 25 ans ont pour 66 % d'entre eux un niveau BEPC, CAP ou BEP. Entre 25 et 30 ans, seuls 37 % ont le bac ou ont suivi un cursus post bac. 31 % sont des cadres. (Source Insee)

Créer son entreprise mode d'emploi

La procédure pour monter son entreprise est fastidieuse, qu'on se le dise. Elle se résume en quelques étapes nécessaires.

Première étape, monter son « business plan ». Un terme quelque peu barbare, certes, mais cela reste la marche à suivre. Tout d'abord faire une étude de marché : « Y a-t-il une demande à mon offre ? », « Où est la concurrence ? »...

Autre question : « Quel statut juridique ? Sarl, entreprise individuelle, Scop... ». Puis attaquez-vous à votre plan de financement. Cela permet de répondre aux questions fondamentales : « Combien me faut-il pour lancer ma boîte ? Quand mon activité devient-elle rentable ? »...

Etape numéro 2 pour la majorité des projets : trouver des financements. Sans une bonne préparation de la première étape, vous allez droit dans le mur. En effet, les économies personnelles ne suffisent que très rarement, il faut alors convaincre banquiers, mécènes, aides en tous genres (voir encart), proches...

La dernière étape : remplir toute la paperasse. N'importe quel entrepreneur vous le dira, « **c'est le bordel** ». Statuts, exonérations de charges, Kbis, dossiers à monter pour les aides... vous avez du pain sur la planche.

Tant d'étapes qui viennent solidifier votre projet. Mais avant d'y aller tête dans le guidon, sachez passer les bonnes portes pour vous faire conseiller.

Benjamin Keltz

Pas beaucoup de sous... Il y a des aides !

La bourse Envie d'Agir :

Votre projet est bien ficelé et vous avez moins de 30 ans ? Tentez votre chance auprès du service de la « Jeunesse et des Sports » à Rennes. Deux fois par an, une commission examine les dossiers et peut attribuer jusqu'à 8 500 euros. <http://www.enviedagir.fr>

L'Aide EDEN :

Vous avez moins de 26 ans ? Vous pouvez bénéficier de l'exo-

nération des charges sociales pendant un an, de chèques conseils vous permettant d'aller voir avocat et expert comptable à moindre frais, recevoir un prêt à taux zéro en fonction de votre emprunt bancaire...
Contact : Direction Départementale du Travail et de l'Emploi - DDTE

Bretagne Innovation :

Cette association peut vous cau-

tionner votre prêt bancaire. Un bon coup de pouce devant le banquier ! <http://www.bretagne-innovation.tm.fr/>

D'autres aides sont envisageables : prêts d'honneur, PFIL, OSEO, se faire épauler en Pépinière d'entreprises...

Pour voir une liste plus complète : <http://www.rennes.cci.fr/PDFFI%5Caided.pdf>